

Compte rendu de l'AG éducation de Nantes

lundi 25 mars 2019

130 personnel.les de l'Éducation nationale se sont réuni.es en Assemblée Générale ce lundi 25 mars 2019 à Nantes dans le cadre de la reconduction de la grève décidée le 19 mars.

Les personnel.les réuni.es en AG constatent que l'importante mobilisation qui a démarré le 4 mars en Loire-Atlantique a déjà permis de construire :

- des réunions parents-profs d'information et de mobilisation par secteurs
- des rassemblements pour interpeller les élu.es et la population
- des actions de grève et de manifestation très massives
- des assemblées générales

Les personnel.les réuni.es en AG soutiennent toutes les actions en cours et à venir dans tous les secteurs géographiques du département : interventions dans les conseils municipaux, nuits de l'éducation, réunions d'informations publiques, interpellation des élu.es (député.es, sénateurs et sénatrices), diffusions de tracts, mise en réseaux des conseils locaux de parents d'élèves, etc.

Pour prolonger et élargir la mobilisation, les personnel.les réuni.es en AG décident d'appeler sur la base de la plateforme revendicative ci-dessous :

- **à un rassemblement** le mercredi 27 mars à 15h00 place Royale à Nantes,
- **à une Assemblée Générale** des parents et des personnel.les le samedi 30 mars à 9h00 RDV devant l'entrée du château
- **à une grande manifestation départementale** (comme dans tout le pays) dans le cadre de l'appel intersyndical national le samedi 30 mars à 10h30 au miroir d'eau de Nantes
- **à une nouvelle journée de grève nationale** le jeudi 4 Avril 2019

Plateforme revendicative

adoptée le mardi 19 mars à l'AG des personnel.les de l'Éducation nationale grévistes (par 546 pour, 0 contre, 3 abstentions et 1 nppv)

- Retrait du projet de loi « pour une école de la confiance »

- Retrait des réformes du lycée général, technologique, professionnel, de parcoursup, de la réforme du bac, du projet de réforme de la formation des enseignant.e.s, abandon des programmes refusés par le CSE (conseil supérieur de l'éducation).
- Retrait de l'avant projet de loi de transformation de la fonction publique (FP)
- Retrait du projet de réforme des retraites.
- Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s étranger.e.s, non aux modifications du mouvement 1^{er} degré, non aux sanctions et intimidations des personnels et des élèves, suppression du LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) et au fichage des élèves, non aux suppressions de postes dans l'Éducation nationale, non à la 2e heure supplémentaire obligatoire, non aux subventions publiques à l'école privée.

- Pour une école de l'égalité avec des enseignant.e.s et personnel.les fonctionnaires qualifié.e.s et mieux formé.e.s et débarrassé.es du management.

- réduction des effectifs de classe et abaissement des seuils d'ouverture de classe
- créations de postes statutaires à hauteur des besoins
- création de postes de titulaires remplaçant.e.s, RASED
- augmentation des salaires et des pensions pour tou.t.e.s
- titularisation de tou.te.s les précaires et arrêt du recrutement de contractuel.le.s
- rétablissement des horaires disciplinaires qui ont été réduits
- maintien du caractère national de l'Éducation nationale
- création d'une véritable médecine du travail
- autorisation systématique pour les demandes de temps partiels
- AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : créations de postes, formations, et création d'un vrai statut
- maintien et développement des moyens aux structures spécialisées

Avec le soutien des organisations syndicales FSU44, SUD éducation 44, FNEC-FP-FO44, CGT éduc'action 44